



Municipalité de
Saint-Ferréol-les-Neiges

AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER ET DU VÉRIFICATEURS

Avis public est par la présente donné aux citoyens de la municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges

- **Que**, conformément aux dispositions de l'article 176,1 du *Code Municipal*, le secrétaire-trésorier procédera au dépôt du rapport financier et du vérificateur de la municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges pour l'année 2017, lors de la séance du Conseil municipal à être tenue le 7 mai 2018 à 20 heures en la salle des délibérations, Hôtel de ville, 33 rue de l'Église à Saint-Ferréol-les-Neiges.

Donné à Saint-Ferréol-les-Neiges, le 27 avril 2018

Avis numéro : 2018-29

Martin Leith
Secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Martin Leith, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le Conseil :

1. Hôtel de ville
2. Caisse Desjardins de la Côte-de-Beaupré
3. Église
4. Marché du village Dany Drouin
5. Marché Mont-Ste-Anne
6. Garage Daniel Morency

Le 27 avril 2018, entre 8 heures et 16 heures 30.

En foi de quoi, je donne ce
certificat,
le 27 avril 2018.



Martin Leith
Secrétaire-trésorier